

Conclusion : Plaidoyer pour des études régionales globales

Volume 4, numéro 7, 1959

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020205ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020205ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1959). Conclusion : Plaidoyer pour des études régionales globales. *Cahiers de géographie du Québec*, 4(7), 203–204. <https://doi.org/10.7202/020205ar>

Les difficultés des opinions nouvelles à se faire représenter sont aggravées par le nombre des comtés ruraux où la tradition est forte et par différentes clauses de la loi électorale qui favorisent les deux grands partis. André Laurendeau, dans *Le Devoir* du 29 janvier 1953, commentait en ces termes la loi électorale de 1945 :

« C'est une législation conservatrice. Elle est fondée sur le système des vieux partis. Elle leur accorde des privilèges. Elle tend à figer la situation politique, à empêcher que des groupes nouveaux ne s'insèrent dans le système.

« On peut même affirmer — et cela fut dit en 1945 — qu'elle est une machine de guerre contre les nouveaux groupes. Car ce sont les vieux partis qui nomment les énumérateurs, clefs de voûte du système (du moins dans les villes). Puis ce sont les vieux partis qui désignent les reviseurs. Ce sont eux encore qui choisissent les scrutateurs et les greffiers. Ils obtiennent d'office la liste électorale. Ils sont chez eux dans la machine politique.

« ... Aussi les deux vieux partis se sont-ils admirablement unis, en 1945, pour défendre et voter les principales clauses de la loi électorale. Ils ont opéré ensemble une manœuvre qui les consolidait tous deux. »

Pour s'insérer dans la représentation politique, un nouveau parti doit chercher à s'établir solidement d'abord dans quelques comtés, puis de là rayonner. Des majorités régionales lui permettront d'être représenté au niveau parlementaire. Ce mode de procéder ne peut être que de longue haleine.

Conclusion

Notre système électoral uninominal majoritaire à un seul tour produit dans la province les mêmes effets que dans les autres pays. Son originalité consiste dans le fait que plusieurs facteurs, tels que la répartition des circonscriptions, les clauses de la loi électorale, la mentalité rurale, accentuent ses inconvénients majeurs : tendance à sur-représenter les partis et tendance à ignorer les courants nouveaux de l'opinion politique.

CONCLUSION

PLAIDOYER POUR DES ÉTUDES RÉGIONALES GLOBALES

La conclusion qui se dégage de ce travail s'impose d'elle-même et fait écho aux idées exprimées dans l'avant-propos. L'heure est venue d'entreprendre des études régionales globales sans lesquelles les sciences humaines piétineront sur place au Canada français. Les déficiences de ce travail d'ensemble ne s'expliquent-elles pas moins par certaines faiblesses des statistiques que par l'absence d'études régionales globales qui permettraient de situer le chiffre dans son contexte.

Le contexte des données statistiques présente plusieurs facettes qui s'unifient dans l'humain. L'électeur est aussi un consommateur et un producteur ; il a une religion, une origine ethnique, une culture ; il vit dans un cadre

géographique, au sein d'une tradition. Ce sont là autant de facteurs qui forment une mentalité en général et déterminent un comportement politique en particulier. Par exemple, l'adhésion des diocésains de M^{sr} Laffèche à l'ultramontanisme s'explique-t-elle uniquement par la présence du grand évêque ou n'y avait-il pas un ensemble de facteurs qui rendaient les diocésains réceptifs à son enseignement? Cette question en appelle une seconde : dans quelle mesure la région politico-religieuse du diocèse des Trois-Rivières correspondait-elle à une région économique et culturelle? Isoler le politique du social revient à diminuer la réalité et conduit à une impasse.

On réalise ce besoin d'études régionales globales dès qu'on tente d'étudier un problème à fonds. Les discordances entre la distribution des votes et des sièges révèlent la nécessité d'un remaniement de la carte électorale qui repose, pour une bonne part, sur les frontières désuètes des anciennes seigneuries et des cantons. Mais selon quel critère procéder à un redécoupage des circonscriptions électorales? Le facteur démographique ne saurait suffire. On sent le besoin de s'appuyer, en ce domaine, sur les régions économiques et culturelles. Cependant on est encore loin d'avoir fait l'unanimité sur ces régions. La régionalisation de l'opinion politique, les amplitudes différentes dans les variations des opinions politiques régionales sous la pression de courants politiques généraux conduisent naturellement à chercher des éléments d'explication dans le genre de vie, dans la résistance ou la mobilité d'un milieu, dans des difficultés ou des situations locales. L'étude du *gerrymandering* qui oblige à prouver que des intérêts de parti seuls motivent des modifications de frontières aboutit à poser le problème des moyens de communication des centres économiques. Les problèmes des abstentions nécessaires, des facteurs déterminants du vote, des châteaux-forts des partis, de l'efficacité d'un système électoral s'insèrent aussi dans un contexte économique et social.

D'une façon générale, le progrès des sciences humaines au Canada français présuppose des études régionales globales qui fourniront un faisceau de données susceptibles de situer l'homme au sein du milieu et de la société dans lesquels il vit. Ces données, à leur tour, permettront d'aborder le problème des comportements collectifs et des mentalités.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

I. SOURCES MANUSCRITES

Correspondance Chapleau-Langevin. Cette collection fait partie du fonds Chapais conservé aux Archives de la province de Québec. Elle comprend une centaine de lettres qui seront publiées bientôt dans les *RAPQ*. Nous remercions M. F. Ouellet d'avoir mis à notre disposition des copies dactylographiées de cette collection.

II. SOURCES IMPRIMÉES

A. Les journaux

Nous nous sommes limités à dépouiller les journaux les plus représentatifs durant les périodes de campagne électorale. Le dépouillement des journaux nous livrait non seulement